



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 avril 2006
Français
Original: anglais

Lettre datée du 10 avril 2006, adressée au Secrétaire général par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre que vous a adressée S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, Président de la République démocratique du Timor-Leste, concernant la présence des Nations Unies au Timor-Leste, après l'expiration du mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (voir annexe). Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document du Conseil de sécurité.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Sofia **Borges**



**Annexe à la lettre datée du 10 avril 2006, adressée
au Secrétaire général par la Chargée d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Timor-Leste
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 2 avril 2006, adressée au Secrétaire général
par le Président du Timor-Leste**

Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous renouveler une fois de plus mes respects pour l'orientation que vous donnez aux travaux de l'Organisation des Nations Unies dans divers domaines d'intérêt général pour la communauté internationale. Permettez-moi également de vous remercier, encore une fois, de m'avoir offert la possibilité de vous rencontrer et de m'adresser également au Conseil de sécurité en janvier 2006 à New York.

Je viens aujourd'hui à vous pour faire le point des lettres que S. E. le Premier Ministre Mari Alkatiri et S. E. le Ministre des affaires étrangères José Ramos-Horta ont rédigées les 17 janvier et 2 mars 2006, respectivement, pour demander que l'Organisation des Nations Unies établisse au Timor-Leste un « bureau politique spécial » pour nous aider à organiser des élections libres et justes en 2007. Je crois comprendre que le Conseil de sécurité vous a demandé de lui présenter une proposition sur le rôle, la structure et la composition de la nouvelle présence des Nations Unies à l'expiration du mandat du Bureau des Nations Unies au Timor-Leste en mai 2006.

Comme l'a indiqué le Premier Ministre Alkatiri dans sa lettre du 17 janvier 2006, nous tenons à ce que la nouvelle présence de l'ONU s'étende aux quatre composantes, à savoir un groupe de l'assistance électorale, des conseillers chargés de la formation des forces de police, des officiers de liaison et des conseillers civils dans des domaines capitaux où l'assistance doit se poursuivre. Pour les conseillers civils, le Gouvernement a obtenu l'accord de la Banque mondiale à propos du secteur financier et celui de certains donateurs bilatéraux pour le financement de postes du système judiciaire. En revanche, il faut s'attacher les services de conseillers internationaux pour consolider le ministère public et renforcer les bases organisationnelles et les capacités institutionnelles du Ministère de la défense et des Forces de défense du Timor-Leste, compte tenu de la récente tournure des événements. Nous vous serions donc infiniment reconnaissants de bien vouloir demander au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement de 8 à 10 conseillers civils pour assurer le renforcement des capacités institutionnelles au niveau de la défense et du ministère public. Nous vous saurions également gré de déployer des spécialistes des droits de l'homme chargés de suivre l'évolution de la situation dans ce domaine avant les élections présidentielles et législatives prévues en 2007.

Nous estimons que toutes ces composantes doivent être placées sous un haut commandement et tous les organismes des Nations Unies rattachés à ce bureau politique spécial. L'expérience a montré que la coordination des activités des divers organismes des Nations Unies était assurée au mieux lorsque ces organismes étaient tous coiffés par un haut représentant des Nations Unies.

Le Président de la République
démocratique du Timor-Leste
(*Signé*) Kay Rala Xanana **Gusmão**
